MARSACTU
journal local d'investigation

80 ans après les rafles nazies, Pascal Luongo, un avocat face à l'Histoire

Ce dimanche, Marseille commémore les 80 ans des rafles du Vieux-Port, mettant en lumière, comme jamais dans l'histoire, la violence subie par la ville en 1943. Un homme a contribué à rallumer la flamme de la mémoire de l'évacuation des habitants de Saint-Jean et de la destruction de ce quartier, en portant l'affaire devant la justice.



Pascal Luongo devant la photo de son grand-père, sur le Vieux-Port. Photo : Emilio-Guzman.

Par Benoît Gilles,, le 28 Jan 2023
Lien : https://marsactu.fr/80-ans-apres-les-rafles-nazies-pascal-luongo-un-avocat-face-a-lhistoire/

Pascal Luongo ne touche plus terre. Cette semaine est la sienne, comme une consécration. Cela fait des mois, des années, que l'avocat pénaliste marseillais laboure le sujet, des rives du Vieux-Port jusqu'à Brandebourg-sur-Havel, en Allemagne, en passant par le palais de justice de Paris. Des affaires comme celle-là, il n'y en a pas deux dans une vie. Elle touche à l'intime, à l'histoire de sa ville, à l'Histoire avec une grande hache, bottes en cuir et bâtons de dynamite.

Elle raconte Marseille et la mauvaise réputation qui lui colle à la peau, ville ouverte, sale, interlope et cosmopolite. *"La porcherie"*, qu'Himmler veut assainir par le fer et la flamme, résonne encore aujourd'hui avec les discours de l'extrême-droite.

En mémoire de Paul, fils de piqueur de sel

L'affaire du Vieux-Port raconte l'histoire de Paul Luongo, son grand-père, qui avait 16 ans, le 24 janvier 1943, quand il est sorti pour la dernière fois de l'immeuble du 10 rue Bonneterie où il vivait avec sa mère et ses jeunes frère et sœur. Le père, ancien pêcheur napolitain devenu *"piqueur de sel"* dans le port de Marseille est mort quelques années plus tôt, asphyxié dans la cale d'un navire.

La famille Luongo a vécu le terrible drame que la Ville commémore aujourd'hui, 80 ans plus tard, comme jamais avant dans l'Histoire. Les rafles successives d'une rive à l'autre, les familles poussées dehors par les gendarmes et SS lourdement armés. Les wagons à bestiau qui les amène jusqu'au camp de Fréjus. La mort pour certains, envoyés vers les camps d'extermination, le retour vers un champ de ruines et une misère certaine pour la grande majorité. Le plus vieux quartier de la plus vieille ville de France est réduit à néant.

Première plainte contre X

En janvier 2019, Pascal Luongo a porté plainte contre X pour crime contre l'humanité, entraînant dans la foulée l'ouverture d'une enquête préliminaire dans la juridiction parisienne spécialisée. En recevant sa plainte, la justice a ouvert la voie à une forme de reconnaissance encore inédite. Elle a redonné une dignité à celles et ceux qui s'étaient trop longtemps tus.

Ce dimanche, le maire de Marseille, Benoît Payan et le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin commémoreront les 80 ans de ces funestes jours. Plusieurs expositions retracent cette histoire, rassemblant les témoignages des derniers survivants et les photos glaçantes des évacuations et de la destruction du quartier. Sur le Vieux-Port, là où les Marseillais qui assistaient au dynamitage, des premiers badauds peuvent découvrir cette histoire en 21 panneaux.

Des expositions temporaires et un parcours mémoriel

Depuis 11 mois, Lisette Narducci, adjointe au maire, travaille d'arrache-pied à la séquence mémorielle qui s'ouvre ce dimanche. Ce ne sont pas moins de cinq expositions qui s'ouvrent en même temps pour faire le récit de l'opération Sultan, des rafles, de l'évacuation et de la destruction du Vieux-Port. Outre les 21 stations entre la mairie et l'ombrière, la place du 23-janvier rassemble des portraits des survivants. Place Bargemon, une exposition sonore donne à entendre le travail de mémoire des générations d'après. "Nous allons inaugurer dimanche, la première station d'un parcours mémoriel qui part de l'opéra pour conduire jusqu'au Mémorial de la Shoah", explique l'ancienne maire des 2/3. D'autres stations à Arenc ou rue Paradis, ancien siège de la Gestapo, seront inaugurées dans le courant de l'année. Le programme de l'ensemble des manifestations est disponible ici.

De loin, Pascal Luongo aperçoit les yeux bleus et la moustache soignée d'Antoine Mignemi. *"Je connais cette photo !"* Le vieil homme au regard droit est le président du collectif Saint-Jean-24 décembre 1943. *"C'est important de rappeler la date, c'est comme ça que nous sommes enregistrés en préfecture"*, insiste-t-il au téléphone.



Antoine Mignemi, né en 1937. Photo : Clara Martot.

Antoine Mignemi, infatigable survivant

Le survivant de la rafle et l'avocat forment un duo indéfectible. Ils sont le fil rouge d'un documentaire "La rafle oubliée", diffusée par France 3 et présenté en avant-première, ce mardi, dans un cinéma Artplexe plein à craquer. Le témoin aux cheveux blancs, le juriste aux lunettes cerclées de noir, sont désormais liés par le même combat. *"Je me souviens très bien de notre rencontre*, sourit Antoine Mignemi. *Ma voisine est abonnée à Marsactu. Elle m'a dit* « Antoine, il y a une plainte contre l'humanité, cela devrait vous intéresser »*. Comme je suis communiste, j'ai cru qu'on attaquait mon journal, l'Huma. Après, j'ai lu votre article et j'ai compris. Comme vous aviez mis les coordonnées de l'avocat, je l'ai contacté."*

Antoine est venu avec le dossier légué par son père, coiffeur du quai du Port dont la boutique a disparu. Depuis, il

multiplie les rencontres, les débats dans les écoles et les collèges. *"Ce combat lui a donné une seconde jeunesse"*, sourit Pascal qui a appris à se prémunir des accès d'émotion de son complice.



Pascal Luongo devant l'hôtel de Cabres, dernier immeuble debout de la rue Bonneterie, déjà présent en 1943. Photo : Emilio Guzman.

Avant Antoine, Pascal Luongo avait comme complice Michel Ficetola, historien spécialiste de la communauté napolitaine de Marseille. *"Nous avions ses cousins pour voisins au Parc Sévigné. Nous fréquentions la même école, le même collège"*, se remémore Romain Luongo, son grand frère, longtemps fait-diversier à *La Provence* avant de rejoindre le service communication du Département. *"Je crois que Michel m'a contacté parce qu'il s'intéressait au parcours des familles napolitaines et notre père était un peu célèbre après avoir été kiné de l'équipe de France de football"*, complète Pascal. Mais après les premières victoires, leur amitié vire à l'aigre. Les deux hommes ne se parlent plus après avoir longtemps œuvré ensemble. L'avocat en est sorti blessé. Ces jours-ci, Michel Ficetola commémore la petite Naples de son côté, avec un autre collectif constitué avec d'autres descendants du quartier Saint-Jean.

La blessure est là. Pascal Luongo la chasse. Ce n'est pas la première. Avant cela, il a fallu avaler la rupture avec son mentor en droit pénal, Jean-Claude Valéra. Le ténor du barreau a eu du mal à céder le témoin à son associé. Son nom apparaît encore en trace fantômatique en haut du site internet du cabinet.

La parenthèse à puces

Sous son apparente douceur, Pascal Luongo a le cuir endurci. Il est habitué aux cahots de la vie. Une maladie auto-immune a déjà compliqué son entrée dans la vie active, contrariant une première vocation médicale, sur les traces de son père. *"Au final, je me suis retrouvé en DUT réseaux et télécommunication à Luminy*, narre-t-il. *C'était au moment de la bulle internet, j'ai trouvé du boulot tout de suite*". Il y croise Damien Bœuf, le patron de Ventilo, journal culturel dont Pascal Luongo signe parfois les éditos. "*On était les deux seuls à lire la presse dans notre promo. On a été embauchés ensemble à Matra*". Il rebondit finalement à Gemplus où il passe quelques années à travailler sur la compatibilité entre téléphonie et carte à puces. Il s'ennuie ferme.

"*C'est là que j'ai eu l'appel du droit*, confie-t-il aujourd'hui. *Le lien avec la politique, la littérature, la sociologie. Cela me correspondait plus. Et puis, je crois que cela tenait aussi à l'esprit de mon grand-père. Il a longtemps été comptable d'un avocat. Il avait une grande admiration pour cette profession.*"

Pascal reprend donc ses études le week-end et lors de ses congés. "*Je me souviens en première année d'un cours en amphi où le prof nous a balancé que sur les deux cents personnes qui s'étaient levées un samedi, un ou deux seraient magistrat ou avocat. Cela m'a tellement énervé que je me suis dit que ça serait moi.*" Sept ans plus tard, il a tenu ce serment intime en enfilant la robe noire, à 33 ans. Lui qui voulait *"manipuler les grands principes"* hésite entre le droit public et le pénal.

La braqueuse par nécessité

Au final, il sera celui qui défend les faibles "*dans la posture un peu héroïque*" de la grande gueule, insolent et bon élève du lycée Daumier. En 2010, il défend Rose Vicari, "*braqueuse par nécessité*" d'un bureau de tabac dans le 11e arrondissement. La plaidoirie de ses avocats fera vibrer la salle et la presse. Surendettée, accro aux jeux à gratter, sa cliente écope d'un an de prison avec sursis. Les mots de l'homme en noir font mouche déjà, repris par l'AFP, ils font le tour de l'hexagone.

"*J'ai croisé Pascal Luongo lors des procès de narco-banditisme où il était partie civile*, raconte Jean-Baptiste Mouttet, journaliste, créateur de Médiavivant, qui a consacré son premier article vivant à la tragédie du Vieux-Port. *Tant qu'on ne l'a pas vu en costume d'avocat, on ne cerne pas le personnage. Au moment de plaider, il quitte cette forme de discrétion pour le charisme, la confiance. Il donne de l'humanité aux gens qu'il défend*".

Pour l'heure, sa plainte pour crime contre l'humanité ne lui a pas donné l'occasion de plaider. Il s'en est fallu de peu. En 2021, Pascal Luongo ouvre la newsletter du *New York Times* et découvre que l'Allemagne s'apprête à juger, Joseph Schütz un ancien gardien de camp de Sachsenhausen, âgé de 101 ans. "*Pour la première fois, on a la chance de pouvoir juger un complice de la rafle*, se félicite-t-il. *Sachsenhausen est l'un des camps d'extermination où les Marseillais ont été envoyés après les rafles de janvier 1943.*" Reste à trouver un survivant prêt à se porter partie civile. Finalement, c'est encore Antoine Mignemi qui apporte la solution.

D'un coiffeur à l'autre

"*Cela passe par son coiffeur qui lui confie un jour de coupe qu'il a parmi ses clients, le fils d'une rescapée de la rafle dont le père est mort en déportation*", raconte l'avocat. Cette rescapée s'appelle Rose-Marie Commentale. Même très diminuée par la maladie, elle accepte de faire entendre la voix des Marseillais lors de ce procès allemand. Pascal Luongo part donc pour l'Allemagne avec, dans ses valises, sa robe noire et le témoignage de Rose-Marie en vidéo. Trop affaiblie, elle ne peut pas être du voyage. Il n'aura pas l'occasion non plus de plaider devant l'aigle allemand de la cour de justice. Sa cliente décède quelques semaines après son témoignage.

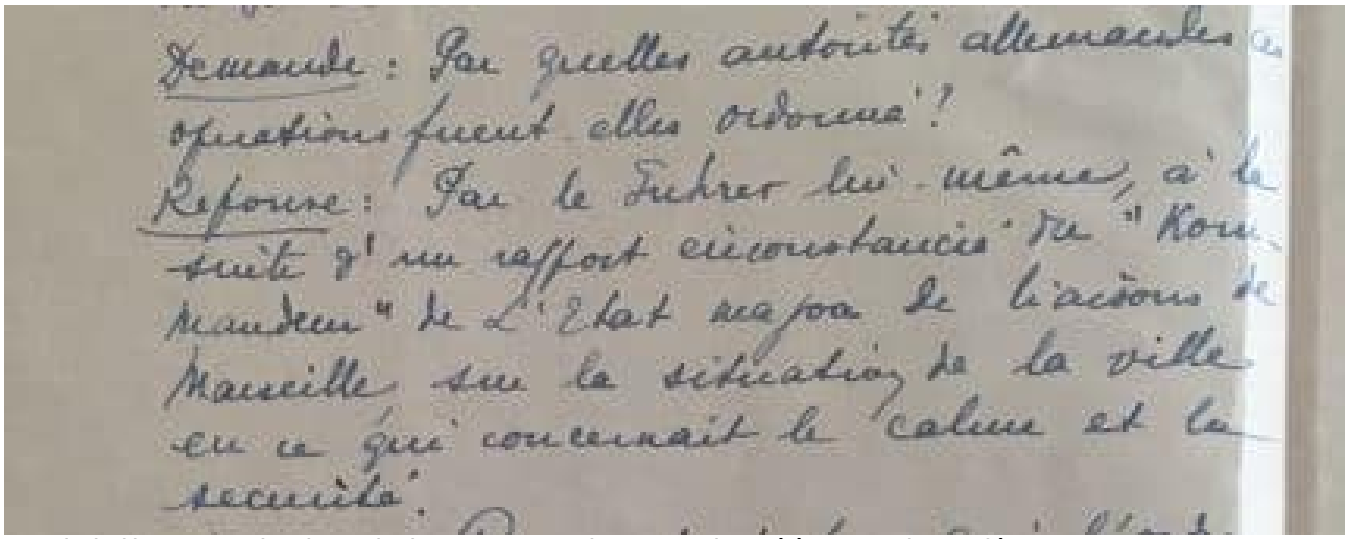
"Mais, dans son jugement, le juge a quand même quelques mots pour ce qui s'est passé à Marseille et pour Francesco Commentale", souligne Pascal Luongo. Il est venu verser au dossier cette nouvelle pièce qui doit permettre de nourrir l'enquête toujours en cours au parquet de Paris. Depuis sa première plainte, synthétique, il continue de creuser ce sillon historique. C'est ce qui lui permet désormais de citer Adolf Hitler lui-même comme commanditaire de la destruction de Marseille.

La patte d'Hitler

"*Un jour, un collègue avocat, Dany Cohen, m'appelle pour me recommander de lire l'ouvrage de Renée Dray-Bensoussan consacré aux Juifs à Marseille durant la Seconde guerre mondiale*, raconte Pascal Luongo. *Et je découvre dans les notes qu'elle cite des extraits d'auditions issus des archives départementales. Je me suis rendu là-bas et j'y suis resté la journée entière.*" Le dossier contient toutes les pièces de l'enquête qui a démarré dès 1944 pour "intelligence avec l'ennemi et atteinte à la sûreté extérieure de l'État". Sous la plume déliée du greffier, le commandant de la SS en France, Karl Oberg pointe clairement le rôle du *Führer* dans la volonté de détruire le cœur de Marseille.

- "Par quelles autorités allemandes les opérations furent elles ordonnées ?

- Par le Führer lui-même à la suite d'un rapport circonstancié du kommandatur de l'état-major de liaison de Marseille sur la situation de la ville en ce qui concernait le calme et la sécurité."


Demande : Par quelles autorités allemandes les opérations furent elles ordonnées ?
Réponse : Par le Führer lui-même, à la suite d'un rapport circonstancié du "Kommandeur" de l'Etat major de liaison de Marseille sur la situation de la ville en ce qui concernait le calme et la sécurité.

extrait de l'interrogatoire de Karl Oberg en 1944. Il sera condamné à mort puis gracié en 1962.

Ces éléments essentiels, Pascal Luongo les a confiés à la justice pour nourrir le dossier dont il espère une issue

cette année. Faute d'auteur ou de complice vivant, il pressent que l'enquête débouchera sur un non-lieu. Et donc pas sur un procès. Mais, malgré ce non-lieu, la justice pourrait donner une reconnaissance définitive aux crimes contre l'humanité. Une étape serait alors franchie. En attendant sur ce Vieux-Port où *Marsactu* lui fait prendre la pose devant l'image de son grand-père, Pascal Luongo est pressé. Il a rendez-vous avec un client dont la garde à vue vient d'être prolongée. Après Hitler, retour à l'ordinaire.